

PRINCIPAUX INDICATEURS GOUVERNANCE 2025

Indépendance des administrateurs

	2024	2025
Part d'administrateur indépendants (en %)	31%	31%
Nombre d'administrateurs indépendants (hors administrateurs salariés)	4 sur 13	4 sur 13

Parité au sein des organes d'administration, de direction et / ou de surveillance (en %)

Au sein des organes d'administration et de direction de Groupama, les membres exécutifs correspondent aux membres faisant partie du Comité Exécutif Groupe et les membres non exécutifs correspondent aux membres du Conseil d'Administration de Groupama Assurances Mutuelles.

	2024	2025
Membres du Comité exécutif Groupe	21	21
Femmes (%)	24%	24%
Hommes (%)	76%	76%
Membres du Conseil d'administration Groupama Assurances Mutuelles (hors administrateurs représentant les salariés)	13	13
Femmes (%)	31%	31%
Hommes (%)	69%	69%

Répartition par tranches d'âge au sein des organes d'administration et de direction

	2024	2025
Répartition par tranches d'âge - Comité exécutif Groupe	21	21
Moins de 30 ans (%)	0%	0%
Entre 30 et 50 ans (%)	29%	29%
Plus de 50 ans (%)	71%	71%

	2024	2025
Répartition par tranches d'âge - Conseil d'administration GMA (hors administrateurs représentant les salariés)	13	13
Moins de 30 ans (%)	0%	0%
Entre 30 et 50 ans (%)	15%	8%
Plus de 50 ans (%)	85%	92%

Proportion de rémunération variable qui dépend des cibles et / ou des impacts en matière de durabilité :

Pour l'exercice 2026, le critère de durabilité de rémunération variable actuelle du Directeur Général de GMA se réfère à la gestion durable des sinistres auto, notamment le taux de réparation auto, le taux d'expertise à distance ainsi que le pourcentage de sinistres auto avec au moins une pièce de réemploi.

La politique de rémunération Groupe et GMA, approuvée par le CA de GMA en octobre 2025, prend en compte la performance Durabilité dans la détermination de la rémunération variable applicable aux dirigeants membres de la direction générale de GMA. Les critères sont arrêtés par la direction générale de GMA.

Pour les directeurs généraux et cadres de direction des filiales de GMA : aux côtés des objectifs financiers et opérationnels qui déterminent 80 % du bonus cible, la Durabilité représente un quota de 20 % de la part variable cible.

Pour l'exercice 2025, les critères durabilité retenus concernaient :

- La décarbonation du fonctionnement selon l'objectif précité,
- La labellisation par l'AFNOR de l'engagement RSE de 15 entreprises du Groupe.

L'accord d'intéressement de chaque entreprise en France inclut au moins un critère de durabilité, représentant 10 % minimum de l'enveloppe d'intéressement

Répartition géographique des effectifs (effectifs non proratisés au 31/12/2024 et au 31/12/2025)

Zone	2024	2025
France	25 730	26 072
Italie	782	785
Roumanie	1 535	1 559
Hongrie	1 100	1 123
Autres	543	547
TOTAL	29 690	30 086

Impacts des enjeux de durabilité (IRO) sur la situation financière de l'entreprise

La publication des incidences financières escomptées des risques et opportunités matériels de l'entreprise sur les différents horizons temporels (court, moyen et long terme) bénéficie de mesures transitoires et n'est pas présentée dans ce document.

S'agissant des incidences financières actuelles des risques et opportunités matériels retenus dans l'analyse de double matérialité, le tableau ci-dessous résume les ajustements financiers potentiels pouvant porter sur l'une des prochaines périodes de déclaration annuelle. Ces ajustements non signés dans le tableau, sont négatifs dans le cadre d'un risque et positifs pour une opportunité. Les montants reposent sur les seuils définis conjointement avec la Direction des Risques dans le cadre des analyses de risque du Groupe. Ils peuvent toucher l'entreprise à plusieurs niveaux : les placements, les passifs assurantiels ou le produit net des activités d'assurance mais également des activités financières.

Type	Intitulé RIO	Placement des entités d'assurances	Autres placements	Passifs assurantiels	Passifs financiers	Produit net des activités d'assurances	Produit net des activités financières
Risque	Risque de perte de valeur des actifs financiers contribuant au réchauffement climatique ou exposés aux risques climatiques	>100M€					>100M€
Risque	Augmentation de la diversité et de l'intensité des sinistres directement liés au dérèglement climatique induisant une baisse du résultat net et potentiellement du ratio de solvabilité			>100M€		>100M€	
Risque	Risque de non prise en compte des enjeux climatiques dans les produits et services et dans la tarification			>100M€		>100M€	
Risque	Risque d'augmentation des charges de sinistres dus à l'augmentation des événements climatiques extrêmes (grêle, sécheresse, inondation, forte température, épidémie			>100M€		>100M€	
Risque	Perte de compétitivité et de rentabilité due à l'absence d'offres adaptées aux besoins évolutifs de la population					>100M€	
Risque	Perte de rentabilité sur les activités d'assurance santé en cas de non prise en compte du vieillissement de la population			>100M€		>100M€	
Risque	Baisse de l'engagement et de la productivité des salariés due à des conditions de travail dégradées					>100M€	
Risque	Risque d'image et de réputation en cas de mise en danger de la santé / sécurité des collaborateurs					>100M€	
Risque	Risque d'image et de réputation en interne et en externe à cause de politiques de diversité et d'inclusion inadéquates ou de situations de discrimination					>100M€	

Risque	Manque de résilience et d'anticipation du Groupe en cas de considération insuffisante de la durabilité comme enjeu stratégique par la gouvernance					>100M€	
Oppor-tunité	Développement d'outils et de conseils de prévention et formation relatifs aux risques climatiques et à l'érosion de la biodiversité à destination des assurés pour éviter ou atténuer les sinistres			>100M€		>100M€	
Oppor-tunité	Accès à de nouveaux marchés grâce à des produits/services innovants en matière d'accessibilité et d'inclusion en réponse aux attentes sociales et sociétales					>100M€	
Oppor-tunité	Amélioration de la fidélisation d'une partie de la clientèle grâce à l'accessibilité et l'inclusivité des offres					>100M€	
Oppor-tunité	Fidélisation accrue et attraction de nouveaux clients grâce à la diversification des canaux de communication et la digitalisation de l'offre					>100M€	
Oppor-tunité	Augmentation de la performance globale, rétention des talents, grâce à des politiques d'accompagnement des carrières et de développement des compétences ambitieuses					>100M€	

Indicateurs du Groupe [indicateurs stratégiques]

Certains des indicateurs de mesure de notre performance concernant les enjeux liés à la gouvernance ne sont pas listés parmi les indicateurs de la CSRD. Il s'agit de métriques permettant d'évaluer le déploiement de notre stratégie et de nos plans d'actions

Enjeu	Indicateur	Réel 2024	Réel 2025	Cible 2030	Tendances
Achats responsables	% des achats hors assurantiels couverts par les évaluations ESG fournisseurs (France)	19%	33%	70%	Poursuite du programme lancé en avril 2024
Prise en compte de la durabilité de façon éclairée dans les décisions des dirigeants	% de personnes formées à la Durabilité (administrateurs et dirigeants)	41%	62%	-	Poursuite du programme lancé en novembre 2023
Labellisation Durabilité	Nombre d'entités labellisées « Engagé RSE » par l'AFNOR ou certifiées ISO26000	4	16	-	Programme réalisé

% de personnes formées à la Durabilité (administrateurs et dirigeants) : Pourcentage en fin de période des administrateurs et des dirigeants (membres des comités de direction) en activité de chaque entité du groupe formés à la Durabilité (ayant les compétences requises par le régulateur). Les membres du Conseil d'Administration ne doivent pas se former chaque année mais doivent avoir les compétences pour prendre des décisions éclairées en matière de durabilité et connaître la réglementation (SFDR, CSRD, Décarbonation/Plan de transition/Scopes1,2,3, actes délégués qui ajoutent la durabilité dans Insurance distribution directive, dans Solvabilité II, CS3D, réglementations durabilité du pays). Analyse des compétences individuelles et collectives des membres du Conseil fait par les secrétaires généraux et présentée au Conseil d'Administration. Les formations ayant eu lieu les années précédentes restent valables (cet indicateur ne concerne pas que les formations ayant eu lieu sur l'année N). Le contenu de la formation doit inclure les principales réglementations Durabilité applicables à l'entreprise et la formation doit être certifiante ou inclure un quiz de validation.

Nombre d'entités labellisées « Engagé RSE » par l'AFNOR ou certifiées ISO26000 : Nombre d'entités du Groupe labellisées par l'AFNOR ou certifiées ISO26000 – label ou certification agréés par la Direction Durabilité au 31/12 de l'année considérée.